

Accompagnement des enfants présentant une déficience intellectuelle et/ou psychique par un Auxiliaire de Vie Scolaire

Sur la base des 4 fonctions de l'AVS

I. - Interventions dans la classe

I-1 - Concertation avec l'enseignant

- Connaissance du cadre réglementaire d'exercice d'un AVS ou d'un EVS
- Connaissance de l'enfant
- Organisation du temps de concertation
- Présence lors des Equipes de Suivi de Scolarisation
- Objectifs pédagogiques à atteindre pour cet enfant (travail totalement ou partiellement fini, quantité d'essais- erreurs avant intervention de l'AVS...)
- Organisation de l'adaptation pédagogique (type de documents à adapter, qui l'adapte...)
- Questions à se poser : installation de l'enfant dans la classe (devant, au fond...), installation de l'AVS par rapport à lui (assise à côté, derrière, debout, à distance...), aides techniques diverses
- Réflexion sur l'aide apportée : l'accompagnement, c'est faire avec, aider à faire mais pas faire à la place, pas faire de l'assistantat en permanence. L'AVS doit travailler le goût de l'effort chez l'enfant.
- Mise en place d'un cahier de suivi entre l'AVS ou EVS et l'enseignant afin de garder en mémoire les événements marquants, les progrès, les difficultés, de préparer le bilan et de voir si les objectifs sont adéquats, réalisés etc...
- Autres objectifs

I-2 - Domaines d'intervention de l'AVS

Attention et concentration : remettre à la tâche, capter l'attention, faire regarder, faire écouter, interpeller individuellement

Compréhension : répéter les consignes, redire plus doucement, décomposer les consignes, reformuler, expliciter des mots de vocabulaire, aider avec des supports visuels...

Organisation :

- aider au repérage dans le temps : emploi du temps scotché sur la table, rappels oraux du jour, de la date, du moment dans la journée, ritualisation des moments (passage aux toilettes, récréations, lecture etc...)
- aider au repérage dans l'espace : aménagement d'un coin, parcours guidés, fléchés...
- organiser ou aider à organiser le cartable, le casier, le plan de travail : gommettes, repères visuels, répétition du rangement
- donner un timing : horloge, minuteur, consignes orales « avant la récréation »
- aider à segmenter les tâches

Relations avec les autres dans un groupe de travail :

- solliciter un enfant inhibé, aider à la prise de paroles : faire des tours de table « chacun son tour », encourager « c'est à toi de parler », mettre une main sur l'épaule, faire dire à l'oreille puis répéter, dire à l'AVS puis à un petit groupe avant de s'exprimer en grand groupe, faire taire les autres
- canaliser la prise de paroles ; inviter à se taire ; inviter à rester dans le sujet ; lui apprendre à attendre son tour ; contenir ; favoriser l'écoute des autres « c'est au tour de X de parler »...

Difficultés orales ou écrites : pallier les difficultés après évaluation du degré d'aide à fournir, laisser faire seul

Soutien par la seule présence : aider à la gestion du stress, rassurer, calmer, motiver, encourager, cadrer, réprimander...

Place de l'AVS au cours des évaluations : réexpliquer la consigne, donner un exemple, s'en aller, revenir à l'exercice suivant

Observer : regarder comment l'enfant agit sans l'AVS, analyser ce qu'il sait faire seul, avec accompagnement, ce qu'il ne sait pas faire du tout, retransmettre les observations à l'enseignant

II. Des participations aux sorties de classe occasionnelles ou régulières

Relations avec les autres : aider à échanger, accepter de perdre ; mettre en mots ; contenir ; aider à trouver sa place ; aider à mettre en valeur ses compétences ; aider à gérer ses difficultés ou ses incapacités ; aider à l'acquisition de codes sociaux de base (saluer, remercier, ne pas crier)...

Comportement adapté à l'environnement : éviter les risques (circulation routière) ; aider à l'apprentissage des risques ; faire prendre conscience de l'environnement (température extérieure, foule, bruits, silence...)

Intégration dans des moments importants de la vie d'une classe

Observation de l'enfant au niveau de la socialisation, des relations avec les autres dans les temps non organisés

III. L'accomplissement de gestes techniques : développer l'autonomie

Aide à l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne : boutonner, remonter une fermeture, mettre son manteau au portemanteau, enlever ses chaussures, aller aux WC

Accompagnement lors des repas (self, orientation dans l'espace, couper la viande, installation à la table...)

Adaptation de l'environnement : chaises à adapter, toilettes, supports visuels en vertical ou horizontal...

IV. Une collaboration au projet de l'enfant

Temps de concertation avec l'enseignant

Participation aux Equipes de Suivi de Scolarisation

Autres réunions éventuelles, formation des AVS et EVS

Tenue du cahier de suivi